

PROGRAMME DE FORMATION

La question de la fonction du père dans l'accompagnement d'enfants ou de leurs familles. Du père absent au père symbolique.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès d'enfants et/ou de familles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Repérer le rôle du Père dans la constellation familiale, au-delà de sa description comme père-absent, père-copain, père-tyrannique...

Identifier les conséquences psychopathologiques des aléas et des carences de la fonction paternelle.

Expliquer l'importance de la fonction paternelle dans le développement psychologique de l'enfant.

Programme

Apports théoriques :

- Définitions et éclairage sur les concepts psychanalytiques servant à distinguer père réel, père imaginaire et père symbolique.
- Etude des effets des carences de la fonction paternelle à différents niveaux sur le développement des structures névrotiques, psychotiques ou perverses.
- Les apports et enseignements de la thérapie institutionnelle sur la façon dont la fonction paternelle est portée par chacun dans l'institution.

La fonction du père et la prise en charge institutionnelle :

- Repérer ce qu'il en est de la fonction du père dans le travail avec les familles.
- Repérer la façon dont chacun occupe la place du père dans l'institution, au-delà de sa fonction d'éducateur, d'infirmier, de cadre ou de direction.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.